Patrick DESCAMPS

Président de l'Union Musicale Néracaise

à

Monsieur le Directeur

des services financiers de la ville

de Nérac

Objet : **Demande d'une subvention exceptionnelle**

Monsieur,

Le samedi 24 mai 2025, l'Union Musicale Néracaise, (UMN), fêtera son 80 eme anniversaire. A cette occasion nous organisons une soirée festive musicale où 7 à 8 groupes musicaux se produiront aux arènes de Nérac. Tous les musiciens (environ 150) sont conviés gratuitement à un repas qui sera aussi ouvert au public avec réservation et contribution financière.

Afin de ne pas trop impacter la trésorerie de l'UMN, je sollicite le service financier de la ville de Nérac afin que celui-ci nous octroie une subvention exceptionnelle pour cette manifestation.

Vous trouverez en pièce jointe le bilan financier prévisionnel que le bureau de l'UMN a établi.

Comptant sur votre soutient, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur,

l'expression de mes meilleurs sentiments.

Fait à Nérac le 12/05/2025

Pour le président, Patrick DESCAMPS

Le trésorier, Jean-François CAILLAVET.

UNION MUSICALE NÉRACAISE
Centre Samazeuilh
12 rue François Baudy
47600 NÉRAC

Dépenses et recettes anniversaire UMN 24 05 2025				
	Objets	Dépenses	Recettes	Solde
Département			1000	
Ville Nérac			1500	
Sponsors			1000	
Repas			4400	
Buvette			1000	
Boissons		-2300		
SACEM		-76,3		
Verres		-585,2		
Repas		-6000		
Communication		-104		
Sécurité		-300		
Transport, location mairie		-500		
Location frigos		-300		
		-10165,5	**8900**	**-1265,5**

UNION MUSICALE NÉRACAISE
Centre Samazeuilh
12 rue François Baudy
47600 NÉRAC